

finances

Reflex Paris, une agence dans la tourmente

L'agence de communication vient de se voir refuser son redressement judiciaire. Son président, Luc Besnier, accuse une justice expéditive.

Mercredi 31 octobre. Luc Besnier est sonné. Le tribunal de commerce de Paris vient de refuser le redressement judiciaire qu'il demande pour Reflex Paris, son agence indépendante fondée en 1988. Raisons invoquées : une trésorerie insuffisante et trop de licenciements à la clé. Spécialisée dans le luxe, elle emploie trente personnes – elle comptait en garder dix – travaillant pour une trentaine de clients, dont Sofitel et LVMH.

« J'ai mis toute une vie à construire cette agence. J'ai été reçu quinze minutes et littéralement massacré en un seul round, sans pouvoir me défendre. On m'a proposé une seule issue : demander moi-même la liquidation. Le tribunal de commerce m'obligeait ainsi à nouer la corde pour me pendre. Insupportable », raconte Luc Besnier.

Une situation qui fait frémir bon nombre d'agences. Qu'elles le disent ou le taisent, les temps sont durs. « Aujourd'hui, beaucoup voient leurs clients disparaître. Quant aux annonceurs du CAC 40, ils réduisent, chaque année, de près de 10% leurs budgets, baissent les taux horaires et allongent les délais de paiement sans aucun respect des quarante-cinq jours réglementaires », explique Frédéric Assouline, associé chez Spin-Off and Co, cabinet spécialisé en fusion-acquisition dans les métiers de la communication.

Dans ce contexte, les indépendants sont particulièrement fragiles. Luc Besnier décrit comment il a tenté de s'organiser pour « prendre la vague de la crise » et consolider son entreprise



« J'ai été massacré, sans pouvoir me défendre, je pense qu'ils m'ont pris pour un voyou qui voulait se restructurer sur le dos de l'État », déplore Luc Besnier.

malmenée par la spirale infernale des budgets divisés par deux et des projets retardés. « Je suis un créatif, un PDG autodidacte qui a toujours eu tendance à embaucher et réinvestir. En 2010, j'ai trouvé un partenaire bancaire, le CIC, qui s'est engagé verbalement à soutenir ma dynamique de déploiement », se souvient-il.

La communication victime de son image

Parmi les actions mises en place : fusion des activités de l'agence allant du digital à l'événementiel, mise en place d'un système de contrôle de gestion, recrutement d'un directeur général venu de HEC mais également d'un chargé de développement commercial...

Mais c'était sans compter la frilosité des banques. « Le CIC a finalement souhaité attendre le premier bilan de mon agence restructurée avant de s'engager », indique-t-il. Lâché, donc. Un coup dur pour cette structure dont le chiffre d'affaires est passé de 6 millions à 4 millions d'euros de 2011 à 2012. Le 12 octobre dernier, Reflex

Paris était en cessation de paiement.

Luc Besnier compte maintenant demander la liquidation avec reconsidération du redressement judiciaire. Il n'imaginait pas que celui-ci puisse lui être refusé. En fait, il est très rarement accordé aux sociétés de conseil, selon Frédéric Assouline : « Le tribunal de commerce ne sait appréhender que les entreprises traditionnelles. Une agence n'a pas d'actif physique à monétiser, de produit ni de stock. Et la communication a mauvaise presse. Elle n'est pas considérée comme un métier sérieux. »

Luc Besnier va dans ce sens : « Je pense qu'ils m'ont pris pour un voyou qui voulait se restructurer sur le dos de l'État. En près d'un quart de siècle, j'ai connu la croissance, des crises, embauché des centaines de personnes, payé des millions de charges sociales et d'impôts, ouvert des filiales à New York, Shanghai et Londres, et certainement commis des erreurs, mais jamais je n'ai été malhonnête », précise-t-il. À quarante-sept ans, ce père de sept enfants sait qu'il n'a pas droit au chômage. Il lui reste ses filiales indépendantes à l'étranger.

Delphine Masson

9 jurés français aux Eurobest

Le 25^e festival européen de la créativité Eurobest, qui aura lieu à Lisbonne, au Portugal, du 28 au 30 novembre, comptera neuf jurés français : Vincent Behaegel (BETC, jury Film et Presse), Rémi Noël (TBWA Paris, Direct & Promo activation), Laurent Nuyen (Isobar, Interactive et mobile), Bertrand Beaudichon (Omnicom Media France, Media), Gilles Deleris (W & Cie, Design), Nicky Guertin (Cohn & Wolfe France, PR), Maxime Boiron (Else TBWA, Craft) et Jenny Orru (Publicis Entertainment France, Branded content et entertainment). Olivier Altmann sera président du jury Affichage et Radio.

- **SF Interactive** développe sa solution d'e-réputation pour les PME, qui analyse les données disponibles sur l'entreprise sur Internet et permet de masquer les informations négatives.

- **Ideal Gourmet-Idéal Séminaire**, agence événementielle parisienne rémunérée par rétrocommissions, ouvre un bureau à Lyon.

- **RSE Développement**, cabinet spécialisé en marketing éthique et en développement durable, lance Markethic 8P, une solution à la croisée des chemins du marketing et de la responsabilité sociétale des entreprises.

- **Dragon rouge**, agence de design et d'innovation globale, ouvre un bureau à Zurich, spécialisé dans le digital.

- **Ballou PR**, agence-conseil en stratégie et services de relations publics B to B et B to C, déjà présente à Paris et à Londres, ouvre un bureau à Berlin.